PAU Béarn Pyrénées
Communauté d'Agglomération

Pau, le 11 juin 2018

DESTINATAIRE:
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES
DIRECTION URBANISME, AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DURABLE

Nos réf. : Dossier 2018 n° 13474

Affaire suivie par Elodie SCHREIBER
Tél: 05 59 80 74 75 – Poste 3274
e-mail: e.schreiber@agglo-pau.fr

Objet: avis sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gelos

Monsieur Le Président,

Par courrier du 18 mai 2018, vous avez consulté la Direction de l'Habitat et de la Rénovation urbaine en tant que partenaire public associé afin d'avoir un avis sur la modification n°2 du PLU de Gelos.

Nous avons ainsi pris connaissance de ces modifications qui touchent les zones naturelles et agricoles afin de permettre l'extension et la création d'annexes dans ces zones, le règlement des zones U pour adapter des dispositions relatives à l'implantation, l'emprise au sol et la hauteur des constructions, et modifier les dispositions relatives au stationnement.

Ces ajustements n'ayant pas d'impact contradictoire avec le PLH, nous donnons un avis favorable à cette modification.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marie-Céline CAZAUBA
Directrice du service Habitat de
la Communauté d'Agglomération Pau
Béarn Pyrénées